

Vie@Champeaux

Numéro
158

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier Février
2026

— Sommaire —

Hier et Aujourd'hui

État civil

Conseils Municipaux

Centre Communal d'Action Sociale

SIVOM Plaine de Brie

Savez-vous que...

C'est arrivé près de chez vous

Vie quotidienne - Vie pratique

Informations Communales

Mots Mêlés

Les associations annoncent

Cérémonie du 11 Novembre



Meilleurs Voeux 2026

Inauguration de l'école



Hier et Aujourd’hui ...

CHAMPEAUX – Épiciers

L'épicier était un commerçant qui vendait des épices, du sucre, du miel et du café, ainsi que des drogues et des produits médicaux. Dans la France médiévale, l'épicier et l'apothicaire appartenaient à la même corporation professionnelle et pouvaient remplir certaines fonctions. À partir du milieu des années 1600, une distinction commençait à apparaître entre l'apothicaire-épicier et le marchand-épicier. À la fin du XVIII^e siècle ces professions étaient distinctes les unes des autres. L'épicerie était considérée comme un commerce de luxe et les épiciers s'intègrent bien souvent à l'élite marchande de leur cité.

BISSON Michel, naissait env. 1725 à Beauvoir.

Fils de Jacques et GUILLOCHON Marie Madeleine.

Marié début 1753 avec UTILE Marie Geneviève, à Fontenailles, remarié le 15.04.1765 avec DURY Marie Magdalaine, à Courpalay.

Épicier à Champeaux de 1754 jusqu'en 07.1805.

HAPPEY Jacques Simon, naissait le 26.02.1768 à Champeaux.

Fils de Nicolas et BARDOUX Victoire Angélique.

Marié le 27.11.1792 avec BISSON Marie Justine, à Champeaux.

Épicier à Champeaux de 1793 jusqu'en 1799.

FRIBOURG André Nicolas, naissait le 20.04.1773 à Saint-Méry.

Fils de Nicolas et DESHAYES Marie Anne.

Marié le 30 Pluviôse An VIII (19.02.1800) avec PORCHEROT Louise Suzanne, à Mormant.

Épicier à Champeaux de 1800 jusqu'en 1807.

Il décédait le 17.06.1807 (à 7 h) à Champeaux.

CLÉMENT Léonard, naissait le 02.09.1782 à Dompierre, arrondissement de Bellac (87).

Fils de Jean et LE RAT Jeanne.

Marié le 09.03.1813 avec PORCHEROT Louise Suzanne, à Champeaux.

Sabotier à Champeaux de 1813 jusqu'en 1815, épicier jusqu'en 06.1823.

FAYE Pierre Victor Alphonse, naissait le 28 Nivôse An XII (19.01.1804) à Champeaux.

Fils de Jacques et COURCIER Marie Victoire.

Marié le 26.06.1839 avec MASSON Marie Reine, à Champeaux.

Cultivateur à Champeaux de 1839 jusqu'en 1841, épicier de 1846 jusqu'en 1860.

Il décédait le 15.03.1891 (à 3 h) à Champeaux.

QUÉNARD Etienne Jean Baptiste, naissait le 30.08.1813 à Bréau.

Fils de Jean François Baptiste et HAURT Louise Catherine.

Marié le 19.12.1836 avec PICARD Flore, à Melun.

Épicier à Champeaux jusqu'en 1849.

Il décédait le 06.09.1853 à Puteaux (92).

QUÉNARD Eugène-Benoît, naissait le 29.11.1823 à Voisenon.

Fils de Jean François Baptiste et HAURT Louise Catherine.

Marié le 10.07.1847 avec BRANDON Marie, à Nangis.

Boisselier à Melun de 1846 jusqu'en 1848, épicier à Champeaux jusqu'en 1854.

Il décédait le 12.07.1874 (à 10 h) à Champeaux.

RAVAUX François, naissait env. 1832.
Épicier à Champeaux de 1870 jusqu'en 1881.

MARCEAU Désiré-Charles, naissait le 03.12.1846 à Andrezel.

Fils de Louis Désiré et LAMOTTE Florence Alexandrine.

Marié le 07.09.1869 avec QUÉNARD Eugénie, à Champeaux.

Épicier à Champeaux de 1871 jusqu'en 1911.

Il décédait le 06.08.1911 à Champeaux.

FLEURY Emile-Désiré, naissait le 01.04.1845 à Mormant.
Fils de Jean Simon et CANQUOIN Ester.
Marié le 25.10.1866 avec CORNEILLE Eugénie Gasparine Alexandrine, à
Moret-sur-Loing.
Épicier à Champeaux de 1875 jusqu'en 1883.
Il décédait le 10.04.1883 (à 7 h) à Champeaux.

E. Fleury Désiré

Dufam

DUFOUR Gabriel Bruno, naissait le 12.08.1850 à Saint-Méry.
Fils de Gabriel Honoré et LOUIS Adèle Esther.
Marié le 14.11.1871 avec POINCET Louise-Séraphine, à Moisenay.
Manouvrier à Champeaux de 1872 jusqu'en 1876, épicier de 1884 jusqu'en 1888.
Il décédait le 04.04.1888 (à 11 h) à Champeaux.
Ils demeuraient sur la rue de l'Orme, ensuite la rue de l'Eglise.

Dufrenoy

DUFRENOY Louis Onésime, naissait le 05.09.1842 à Jouy-le-Châtel.
Fils de Jacques François et MEUNIER Françoise Charlotte.
Marié le 13.01.1872 avec MIRATON Lucie, à Pécy.
Batteur de grains à Champeaux de 1872 jusqu'en 1890, épicier de 1890 jusqu'en
1911.
Il décédait le 25.06.1911 à Champeaux.
Il avait été condamné le 01.09.1874, par le Tribunal de Melun, pour outrages à agent,
à 3 jours de prison et 100 francs d'amende, et le 24.04.1883, par le Tribunal de Melun,
contravention à la police sur les chaudières à vapeur, à 10 francs d'amende.
Sous-lieutenant des corps des sapeurs-pompiers de Champeaux.
(Extrait du casier du Tribunal de Provins. Archives Départementales de Seine-et-Marne 77, cote 6R133).
Ils demeuraient sur la Place du Marché.



(suite au prochain numéro)

MORCHOISNE Michel

Notes sur les rues :

DUFOUR : sa maison sur la rue de l'Orme, actuellement la rue Coutant Raoul, ensuite sur la rue de l'Eglise, actuellement la rue du Cloître.

Sources :

Relevés des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres paroissiaux et d'état civil, faits par l'auteur.
Registres des délibérations du conseil municipal de Champeaux (Archives communales).
Recensements de Champeaux des 1911, 1921, 1926 et 1946 (Archives communales).
Archives Départementales de Seine-et-Marne, du Cher, de l'Aisne, du Loir-et-Cher et de Paris.
Geneanet.

État Civil

Décès

Monsieur Jean-Pierre TRUCHY est décédé, à l'âge de 94 ans, le 18 novembre 2025.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mardi 7 octobre 2025

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT et PASTOR.

Absents excusés et représentés : MME DEWANCKER a donné pouvoir à MME PRUD'HOMME, M. FOURNIER a donné pouvoir à M. NORIS.

Absente excusée : MME PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. HUBERT.

PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1^{ère} CLASSE À TEMPS COMPLET

Notre secrétaire générale de mairie, MME KOPEC, fait valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} janvier 2026. MME Florie-Anne PELLERIN a été recrutée et prendra ses fonctions à partir du 1^{er} novembre 2025.

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} Classe, catégorie C, à temps complet.
Voté à l'unanimité.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE D'ARBRES PLACE DU MARCHÉ, RUES SARRAZIN DESMARAISE ET DU JARDIN FRÉMINET

Travaux d'élagage d'arbres, place du Marché, rue Sarrazin Desmaraise et rue du Jardin Fréminet.
L'AS DES JARDINS : 17 640 € HT, LES JARDINS DE MARJOLAINE : 6 360 € HT.
À l'unanimité, le Conseil Municipal retient LES JARDINS DE MARJOLAINE.

ENTRETIEN DES GOUTTIÈRES DE LA COLLÉGIALE SAINT-MARTIN

M. le Maire propose, comme l'année dernière, de procéder au nettoyage des gouttières de la Collégiale. Cette intervention régulière est indispensable afin d'éviter les débordements d'eau sur les maçonneries et à l'intérieur du monument. La cause de l'obstruction des gouttières est surtout due aux pigeons dont nous n'arrivons pas à limiter leurs dégradations.

À l'unanimité, l'entreprise DORKELD est retenue pour un montant total de 6 940,00 €.

RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS VACATAIRES POUR LES OPÉRATIONS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

M. HOLVOET signale que le recensement de la population se fera du 15 janvier au 14 février 2026. Il est nécessaire de recruter deux agents.

Adopté à l'unanimité.

MOTION CONTRE LE PROJET D'ENFOUISSEMENT DE CO²

M. le Maire présente la motion contre le projet d'enfouissement de CO². Ce projet situé sur la commune de GRANDPUITS tient son origine du fait que l'entreprise BORÉALIS fabriquait de l'ammoniaque. Mais la production d'ammoniaque a été abandonnée depuis. Les investisseurs n'ont pas pour autant abandonné l'idée et souhaitent développer l'enfouissement de CO² dans le sous-sol. Différents projets de ce type dans le monde ont soit été abandonnés, soit ont rencontré des problèmes techniques avec notamment des fuites et rejets de CO² dans l'air. D'autre part, ce projet qui pouvait être perçu comme pertinent avec la proximité de l'entreprise et ses rejets, ne l'est plus depuis qu'elle a arrêté sa production d'ammoniaque et que ce projet s'appuie maintenant sur l'apport par camions de CO² produit ailleurs.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la motion suivante :

NOTICE EXPLICATIVE

En 2021, l'Europe décide de financer le projet PILOTSTRATEGY dans le cadre du programme européen « Horizon 2020 ». Ce projet, qui doit se dérouler jusqu'en 2026, consiste à améliorer la compréhension de la capacité des aquifères saliens profonds à stocker du dioxyde de carbone (CO₂) dans cinq régions industrielles du sud et de l'est de l'Europe, dont pour la France, le site de Grandpuits. Ce site a la particularité de regrouper la raffinerie Total et la société de production d'engrais LAT NITROGEN, ex BORÉALIS. Cette dernière est considérée comme l'entreprise la plus polluante d'Ile-de-France, avec notamment le rejet de 569 000 tonnes de CO₂ entre 2017 et 2021 (Le Parisien du 24 mai 2024), ce qui justifie pleinement le choix du site pour mener ce programme d'études. Le projet est coordonné par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), établissement français de référence pour l'étude et la gestion des ressources et des risques, du sol et du sous-sol. Les études portent sur la capacité de captage du CO₂ dans les fumées produites par l'activité des entreprises et son stockage dans le sous-sol par injection dans des formations géologiques profondes.

Depuis le lancement de l'étude, la situation a évolué. En effet, la plateforme TOTALENERGIES est en cours de reconversion, avec la volonté affichée du 0 pétrole et la société LAT NITROGEN a cessé la production d'ammoniaque.

Sans attendre la fin de l'étude prévue en 2026, une société hollandaise C-QUESTRA a déposé une demande de permis d'exploration et de recherche en vue de l'enfouissement de CO₂. La société ambitionne de procéder à un essai d'injection dès 2026. Le dossier devra être approuvé directement par le ministre de l'Économie et des Finances.

Dans un premier temps, la Communauté de Communes a répondu à la sollicitation du BRGM dans le cadre de l'étude PILOTSTRATEGY en vue de la faisabilité de la captation et la séquestration du CO₂ produit par TOTALENERGIES et LAT NITROGEN. Les rejets de CO₂ liés aux nouvelles activités du site de Grandpuits seront pour partie, captés et valorisés dans la filière agro-alimentaire. Le projet de C-QUESTRA ne répond pas à une problématique locale, mais souhaite enfouir du CO₂ capté dans d'autres sites français, voire européens, amenés par camions, en totale contradiction avec les objectifs affichés de réduction des gaz à effet de serre.

En outre, les essais d'enfouissement du CO₂ dans le monde ont montré des résultats atténués. Plusieurs projets ont été mis en œuvre mais force est de constater qu'ils se soldent par des échecs : ils n'absorbent qu'une fraction (entre 15 et 20 % seulement) des émissions qu'ils sont censés capter. Cette technologie n'est pas pleinement opérationnelle, et présentent des risques sismiques et des complications techniques. On peut ainsi citer :

- Projet Weyburn (Canada) : Fuites de CO₂ détectées, mettant en danger les écosystèmes locaux et la santé des populations.
- Projet In Salah (Algérie) : Arrêt prématûr en raison de problèmes techniques et de fuites de CO₂.
- Projet Gorgon (Australie) : Retards et dépassements de budget importants, ainsi que des préoccupations environnementales non résolues.
- Projet Climeworks (Islande) : Bien que prometteur, ce projet de capture directe de l'air (DAC) et de stockage de CO₂ rencontre des défis techniques et économiques majeurs, notamment en termes de scalabilité et de coût énergétique.
- Projet Pycasso (France - Béarn) : Problèmes de faisabilité technique et économique, ainsi que des inquiétudes quant à l'impact environnemental à long terme.

En conséquence, il est nécessaire de faire connaître l'opposition des élus à ce projet dont les conséquences environnementales ne sont pas suffisamment évaluées.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette question.

Le Conseil Municipal de la commune de CHAMPEAUX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que les technologies de captage et de stockage du CO² sont encore expérimentales et que leurs impacts à long terme ne sont pas suffisamment connus ;

CONSIDÉRANT que des études montrent que les risques environnementaux liés à l'enfouissement de CO² incluent la possibilité de fuites de CO², qui pourraient contaminer les nappes phréatiques et affecter la qualité de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT que des alternatives plus sûres et durables existent pour lutter contre le réchauffement climatique, telles que la réduction des émissions à la source et le développement des énergies renouvelables ;

Par cette motion, la commune de CHAMPEAUX demande :

1. L'arrêt immédiat du projet d'enfouissement de CO² à GRANDPUITS porté par la société C-QUESTRA ;
2. Le refus par le Ministre de l'Économie et des Finances du permis d'exploration et de recherche déposé par la société C-QUESTRA.

Adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration de l'école élémentaire/ancienne Mairie

M. le Maire rappelle que l'inauguration de l'école élémentaire aura lieu samedi 11 octobre prochain.

*Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée
et la parole est donnée au public.*

- M. OUDIN demande pourquoi, alors qu'une étude sur ces arbres a été faite en 2023, ces arbres n'ont pas été abattus et que la chute d'un arbre aurait pu blesser quelqu'un.
M. le Maire lui répond que l'étude fournie n'avait pas montré de caractère d'urgence à abattre certains arbres. Cette étude a surtout mis en avant le fait que le stationnement sur les racines pouvait engendrer des fragilités. C'est pourquoi, le Conseil Municipal s'est depuis penché sur des solutions de stationnement alternatives pour le centre du village.
- M. OUDIN constate que, suite aux travaux d'ENEDIS, certaines tranchées ont été rebouchées par du goudron, à la place du béton désactivé en place précédemment. M. le Maire lui répond que la résine sera mise plus tard et que seule la partie à l'angle de la rue de Malvoisine et de Raoul Coutant restera en enrobé.
- M. CHÉCHIN signale qu'il existe un trou au niveau du transformateur de la rue de Malvoisine. M. le Maire lui répond que les travaux sont en cours.
- M. DELAROCHE demande quand se fera l'élagage des arbres de la rue du Jardin Fréminet. M. VINCENT lui répond qu'il attendait la délibération du Conseil de ce jour pour engager les opérations auprès des entreprises. En ce qui concerne les trottoirs, M. le Maire l'informe qu'il viendra sur place avec une entreprise.
- M. LOLLIER intervient suite au message paru sur PanneauPocket concernant les contrôles de raccordement des eaux usées et des eaux pluviales. M. le Maire précise que les riverains concernés seront contactés par la CCBRC. Ils recevront un courrier spécifique et que l'information sur PanneauPocket a été faite surtout dans un but de prévenir que ça n'était pas du démarchage.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19 h 10.

Extrait du Conseil Municipal du mercredi 26 novembre 2025

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, VINCENT, MME PROUVIER, M. HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MME PASTOR.

Absente excusée : MME BILLAULT.

Absente : MME PITKIAYE.

Secrétaire de séance : M. VINCENT.

M. le Maire souhaite la bienvenue à MME Florie-Anne PELLERIN qui remplacera MME Jacqueline KOPEC qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2026. MME PELLERIN vient d'un établissement public territorial situé dans le Val-de-Marne.

TRAVAUX DE VOIRIE : RÉFECTION DE TROTTOIRS ET PROTECTION RACINAIRE DES ARBRES RUE DU JARDIN FRÉMINET

Suite au signalement des riverains, il a été fait le constat de désordres de voirie. Les racines des arbres du lotissement Jardin Fréminet ont soulevé les dalles de béton des trottoirs. Après avoir constaté les dégâts en présence du CAUE 77 et de MMES ADAMSKI et PASTOR, trois entreprises ont été sollicitées, deux ont répondu. Les travaux consistent à couper les racines des arbres à l'origine des désordres, à poser un dispositif anti-racinaire et à reprendre les trottoirs à l'identique. EMTS STOUFF : 10 618,29 € HT, ETS FOURNIER : 11 360,00 € HT. À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient la société EMTS STOUFF.

MUTUELLE DU PERSONNEL

À partir du 1^{er} janvier 2026, les employeurs publics territoriaux auront l'obligation de participer au financement de la couverture « frais de santé complémentaire » de leurs agents (Cf. Ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021, et articles L.827-1 et suivants du Code Général de la Fonction Publique). À partir du 1^{er} janvier 2029, les employeurs publics territoriaux devront mettre en place la mutuelle obligatoire pour tous les agents.

Le montant minimal de la participation obligatoire des employeurs publics territoriaux est de 15 € minimum.

M. Frédéric VINCENT explique avoir comparé deux mutuelles, Groupama et la MNT. La mairie est déjà en contrat avec Groupama pour la prévoyance.

M. VINCENT informe, qu'après comparaison des deux offres, Groupama est moins cher, à âge équivalent et à option équivalente.

Dans ce cadre, il sera présenté l'offre de Groupama à nos agents pour une éventuelle adhésion.

Il est proposé également une participation de la commune à hauteur de 20 € mensuel par agent pour toute adhésion à une mutuelle GROUPAMA, ou toute autre mutuelle labellisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré retient l'offre GROUPAMA, adopté par 9 voix pour et 2 abstentions (MME PROUVIER et M. NORIS) ; fixe le montant mensuel de la participation financière à 20 € brut, adopté par 8 voix pour, 2 abstentions (MME DEWANCKER et M. NORIS) et 1 contre (MME PASTOR estime le montant de la participation trop faible).

BANQUET DE FIN D'ANNÉE DU 7 DÉCEMBRE 2025

MME Lyvia PROUVIER présente le banquet de fin d'année qui se tiendra le dimanche 7 décembre prochain. Ce banquet est gratuit pour les Campéliens de 65 ans et plus, payant pour les moins de 65 ans et les extérieurs à hauteur de 40 €.

Le traiteur retenu est « AFFINITY ».

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à régler la facture pour un montant total de 2 587 € TTC (pour 65 inscrits), décide d'une participation au repas à hauteur de 50 % du prix pour les conseillers municipaux et les membres du CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

Réunion jeunes Champeaux

MME Valérie PRUD'HOMME informe le conseil de la tenue d'une réunion avec plusieurs jeunes Campéliens âgés de 17 à 20 ans, en présence de MMES PASTOR et DEWANCKER.

Les jeunes ont émis la demande d'obtention d'une salle pour se réunir le soir et le week-end. Elles leur ont demandé d'établir un projet écrit. À ce jour, aucun projet n'a été reçu.

Durant cette réunion, il a été évoqué le problème du manque de transport. M. le Maire signale que les transports en commun sont de la compétence de la Région IdF. Il évoque la mise en place d'un transport à la demande (TAD) en 2027, par une convention entre la CCBRC et la Région IdF. Ce service est déjà mis en place à la Brie Nangissienne. Il espère voir ce point sur un prochain ordre du jour du conseil communautaire.

Élagage Jardin Fréminet :

La société Les Jardins de Marjolaine, en charge de cette prestation, présente ses excuses sur l'erreur de dates communiquées les 20 et 21 novembre à la mairie pour les riverains. La société passera communiquer les nouvelles dates auprès de chaque riverain.

Grève nationale du 02/12 :

M. Jean-Pierre HOLVOET informe le conseil d'une grève dans les services publics qui aura une répercussion sur le bon fonctionnement du RPI, notamment la cantine. En attente de nouvelles informations concernant les agents grévistes.

***Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée
et la parole est donnée au public***

- M. DELAROCHE informe du passage de la société Les Jardins de Marjolaine ce jour. Il constate que les branches sont restées sur place durant une semaine.
- M. OUDIN signale qu'il a demandé à plusieurs reprises le détail des devis proposés en séance. M. le Maire répond qu'il se renseigne sur la possibilité de communiquer ou non ces détails.
- M. OUDIN informe M. le Maire de la plainte du riverain de la Collégiale, suite au nettoyage des gouttières. Apparemment, l'entreprise aurait dissimulé des déchets derrière des buissons. M. le Maire s'étonne de cette accusation et répond que le riverain ne s'est pas plaint auprès de la mairie. C'est à ce dernier et non à M. Oudin de faire remonter cette information.
- M. CHÉCHIN fait remarquer une dégradation de la gouttière en fonte de la cantine de l'école maternelle.
- MME GENDRON demande à M. le Maire la possibilité de consulter les devis détaillés.

Plus aucune question n'étant abordée, la séance est levée à 19 h 10.



Nous souhaitons la bienvenue à Mme Florie-Anne PELLERIN
qui remplace Mme Jacqueline KOPEC au poste de secrétaire générale de mairie.

Mme PELLERIN a une quinzaine d'années d'expérience dans la fonction publique territoriale. Avant de nous rejoindre, elle occupait entre autres un poste en charge des procédures de Plans locaux d'urbanisme communaux au sein de l'établissement public territorial du Grand Paris Sud Est Avenir. Pleine d'enthousiasme et avec un grand sérieux à son nouveau poste, elle découvre un autre métier, très technique. Mme KOPEC assure ce passage de relais, depuis début novembre. Encore bienvenue parmi nous !



EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 18 NOVEMBRE 2025

Présents : MMES PROUVIER, ADAMSKI, LÉVÈQUE, MARIÉ, VINCENT, MM. LAGÜES-BAGET et HOLVOET.

Absentes excusées : MMES DEWANCKER, RIVIÈRE et THOMAS.

Secrétaire de séance : MME PROUVIER.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE ET D'AIDE À LA RESTAURATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

MME PROUVIER présente quatre dossiers de demande d'allocation de rentrée scolaire et d'aide à la restauration scolaire selon quotient familial, voté par délibération n°27/05/2024-12, prise le 27/05/2024 : Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'attribuer les allocations de rentrée scolaire et de restauration à ces familles. L'allocation de rentrée scolaire sera versée sans délai. L'allocation de restauration sera versée en fin de trimestre sur présentation du ou des récépissés de l'établissement scolaire indiquant le nombre et le prix des repas payés par la famille au cours du trimestre. Cette aide sera diminuée au cas où la famille percevrait une bourse d'études.

ATTRIBUTIONS NOMINATIVES DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE » POUR L'ANNÉE 2025

MME PROUVIER présente les dix demandes reçues. Elles répondent aux critères définis par la délibération n° 02/07/25-13, intitulée « Reconduction du forfait « Solidarité Énergie » prise le 2 juillet 2025. À l'unanimité, le CCAS décide d'accorder l'allocation « Solidarité Énergie » pour l'année 2025 à ces familles. Ces aides facultatives seront versées sans délai aux bénéficiaires.

LOYERS DES JARDINS 2025

Conformément au règlement intérieur, et selon la répartition détaillée en séance, les titres pour les loyers des jardins de l'année 2025 seront émis.

Pour la somme totale de 210 € payable à terme échu au 31 décembre 2025.

Les locataires seront informés par courrier postal.

Deux lots sont disponibles à la location.

Le Conseil d'Administration du CCAS adopte à l'unanimité cette délibération.

TITRES À ÉMETTRE POUR LES BAUX DU CCAS – ANNÉE 2025

La liste des titres à émettre pour les locations à terme échu soit du 30/09/2024 au 01/10/2025, calculées selon l'indice 2025 : 123,06 et la part des taxes agricoles et foncières 2025 revenant aux locataires est présentée.

Le titre à émettre pour la location de Droits de Chasse à terme échu, soit du 30 septembre 2024 au 1^{er} octobre 2025, calculé selon l'indice 2025 : 123,06 est également présenté.

QUESTIONS DIVERSES

Nombre des demandeurs d'emploi :

- Liste du site de France Travail : non communiqué par le site Internet à ce jour ;

Bilan sortie Séniors 2025 :

- Les participants ont apprécié cette après-midi divertissante.

Banquet de fin d'année :

- Le choix du menu a été confirmé au prestataire AFFINITY.
63 convives inscrits au 17/11/2025.
Une réunion est programmée pour le mardi 25 novembre à 14 heures afin de définir le rôle de chacun des organisateurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 h 45

MAISON DE SANTE



SIVOM PLAINE DE BRIE



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE

**Le personnel du regroupement pédagogique intercommunal,
les membres du Conseil syndical et moi-même
vous présentons nos meilleurs vœux pour 2026.**



Cette nouvelle année sera l'occasion de tester la réorganisation de notre syndicat qui est devenu un SIVOM (syndicat à vocations multiples), le SIVOM de la Plaine de Brie.

Si la répercussion sur le fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal sera faible, par contre l'organisation administrative va devoir être revue pour s'adapter à la nouvelle donne que constitue la gestion d'une maison de santé et celle d'un RPI.

Concernant les travaux : construction de la maison de santé et création d'un préau, d'une salle de motricité et amélioration de la qualité de l'air à l'école maternelle de Champeaux, les projets proposés par les architectes et validés par le conseil syndical vont nécessiter de déposer très rapidement les demandes de subventions (Contrat rural pour la maison de santé, DETR, SDIL, FER et Fonds vert pour l'école maternelle).

Malgré des moyens limités, nous avons à cœur de donner les moyens à nos enseignants pour un travail de qualité et d'offrir à nos enfants de bonnes conditions d'étude.

Les résultats constatés lors des évaluations de début d'année montrent que nous sommes sur la bonne voie.

L'investissement des parents d'élèves reste un sujet délicat, alors qu'ils ont un rôle primordial à jouer pour contribuer au bien-être de leurs enfants à l'école. Nous devons pouvoir compter sur vous.

Bonne année 2026

Sous le signe de la tolérance et du respect

Jean-Pierre HOLVOET

Président du SIVOM Plaine de Brie

Savez-vous que...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Ce qui change

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 Mars 2026
Le mode de scrutin change !

Toutes les communes de France sont désormais soumises
au scrutin de liste, quelles que soient leurs tailles

Les obligations à respecter par les CANDIDATS :

- Présenter une liste paritaire, composée d'autant d'hommes que de femmes
- Présenter une liste d'au moins 13 noms et au maximum 17 noms

Les règles à respecter par les ÉLECTEURS
pour un bulletin de vote valide :

- ✉ Voter pour UNE LISTE complète
- ✉ Ne pas rayer de noms
- ✉ Ne pas ajouter de noms

LISTE DE CANDIDATES ET CANDIDATS

Claire VOYANT
Jean NÉMAR
Ella MENTS
Alain TÉRIEUR
Justine TIME
Guy DURET
Anne TÉRIEUR
Luc EFTER
Sarah CROCHE
Marc ASSIN
Ella TION
Paul OCHON
Pat HIBULAIRE
Léo NARD
Sophie LAPOISSE
Noël Décembre



bulletin nul

LISTE DE CANDIDATES ET CANDIDATS

Claire VOYANT
Jean NÉMAR
Ella MENTS
Alain TÉRIEUR
Justine TIME
Guy DURET
Anne TÉRIEUR
Luc EFTER
Sarah CROCHE
Marc ASSIN
Ella TION
Paul OCHON
Pat HIBULAIRE
Léo NARD
Sophie LAPOISSE



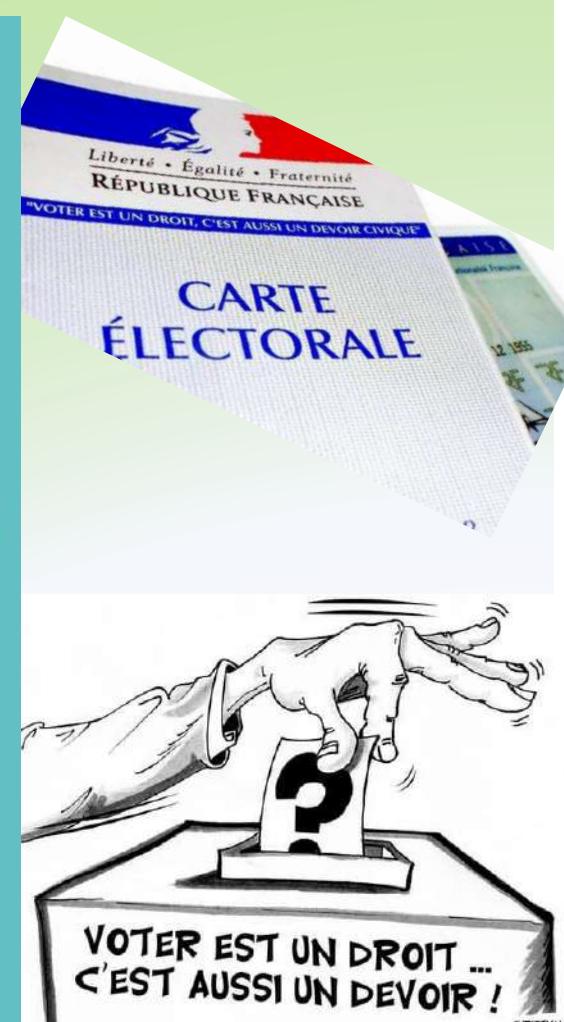
bulletin nul

LISTE DE CANDIDATES ET CANDIDATS

Claire VOYANT
Jean NÉMAR
Ella MENTS
Alain TÉRIEUR
Justine TIME
Guy DURET
Anne TÉRIEUR
Luc EFTER
Sarah CROCHE
Marc ASSIN
Ella TION
Paul OCHON
Pat HIBULAIRE
Léo NARD
Sophie LAPOISSE



bulletin valide



VOTER EST UN DROIT ...
C'EST AUSSI UN DEVOIR !

ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2026

ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT(E) ?

Vérifiez votre situation électorale
sur service-public.fr

INSCRIPTION SUR
LES LISTES ÉLECTORALES
JUSQU'AU **6 FÉVRIER 2026**

+d'infos en Hôtel de Ville
ou sur votre compte citoyen.



Flashez
pour vérifier

BESOIN D'AIDE ?

Contacter la mairie
au 01 60 66 91 88

1^{er} tour 15 mars

2nd tour 22 mars



Flasher pour
vous inscrire

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr ;
- personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE CHAMPEAUX

DU 15 JANVIER 2026 AU 14 FÉVRIER 2026

Cette année, CHAMPEAUX réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026



The poster features the French Republic logo at the top left and the Insee logo at the top right. The main title "Recensement de la population 2026" is in large red letters with a house icon. Below it is a colorful illustration of a town with houses, trees, and people. A speech bubble on the left shows a group of diverse people. The central text reads: "Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain." At the bottom, there's a call to action: "Le recensement démarre le 15 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie." A small note says "LES DONNÉES RECUEILLIES LOIS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES." A QR code and the website "le-recensement-et-moi.fr" are also present.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2026 ?

Contactez la commune : 01 60 66 91 88.



Agents recenseurs : Mme Josiane DESSART



Mme Catherine MARTIN

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au Conseil Municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons pu construire **le city stade** pour le bien-être de tous.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : **Jean-Pierre HOLVOET, Coordonnateur communal au 06 80 96 22 90.**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

C'est arrivé près de chez vous



Puces des Couturières et Repas dansant de l'ACC

Le samedi 4 octobre, l'ACC organisait ses Puces des Couturières avec une dizaine d'exposants - petite réussite - mais de nombreux visiteurs. Le lendemain, de nouveau sur le pont, pour organiser notre Repas/thé dansant où 70 convives sont venus déguster la choucroute préparée et servie par notre traiteur Ô POËLON, auxquels se sont ajoutés une quinzaine de danseurs venus se déhancher sur la musique de François & Co. avec J.M. Hérouart à l'accordéon jusqu'aux alentours de 19 h 30. Nous nous sommes dits 'A la Revoyure', c'est-à-dire au 15 février 2026, date de notre prochain Repas/thé dansant de la St-Valentin.

Sortie à Paris Cirque Bormann



Ce mercredi 15/10, nous étions une bonne quarantaine de Campéliennes et Campéliens à assister à un spectacle circassien, à Paris. Poésie, drôlerie, acrobaties et jonglages ont rythmé une représentation exceptionnelle pendant près de 2 heures. Merci aux membres du CCAS pour cette belle trouvaille !

SOIREE GOSPEL DU 11 OCTOBRE



Ce samedi 11 octobre, la chorale GOSPEL CŒUR 77 a fait résonner la Collégiale, comme on aime !

Merci au public venu nombreux, près de 80 personnes, pour un spectacle réussi !

Cette belle initiative revient à notre Association Caritative Campéienne (ACC) qui œuvre pour les enfants traités contre le cancer à l'institut Gustave Roussy.



Soirée CHAMPOPDEAD de la Campéienne Animations

Le 1^{er} novembre 2025, la Campéienne Animations a organisé le Champopdead qui a rassemblé une centaine de personnes de tous horizons. Sous le signe d'Halloween et de la tekno, chacun a pu vivre la musique à fond dans une ambiance bon enfant. Les décors et les lumières ont fait le reste.

Nous vous donnons rendez-vous le 20 décembre pour une soirée de folie : le Champop X Mas.



Le LOTO du CAL

Samedi 15 novembre, la Campéienne a vibré au rythme du loto du CAL, qui a offert une soirée aussi chaleureuse qu'animée. Les joueurs, venus en nombre de Champeaux et des alentours, se sont installés dans une ambiance conviviale pour tenter de décrocher les superbes lots mis en jeu. Le succès a été tel que certains n'ont malheureusement pas pu trouver de place, preuve de l'enthousiasme que suscite cet événement incontournable.

L'association Champeaux Animations adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle soirée et vous donne déjà rendez-vous pour son prochain loto, le 28 novembre 2026. Une nouvelle occasion de partager un moment festif... et pourquoi pas, de laisser la chance vous sourire !



Marché de l'Avent de l'ACC

Fin de la saison 2025 pour l'ACC ! Notre Marché de l'Avent (Noël) - 15^e édition - a connu le succès, malgré une météo pas très clémence, avec encore 20 exposants et plus de 400 personnes qui ont arpente 'La Campéienne', tout au long de ce week-end des 22 et 23 novembre, à la recherche du petit cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Alors, à toutes et tous nous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année (avec surtout la santé) et vous donnons rendez-vous le **dimanche 15 février 2026** (Repas/Thé dansant de la St-Valentin), auquel nous espérons une présence record des Campéliens (l'espoir fait vivre !) et des extérieurs et où vous assisterez à la remise de notre chèque (un peu moins élevé que celui remis début 2025 !), ‘récolte’ de notre saison 2025, au profit des enfants traités contre le cancer à l’IGR de Villejuif.

Il est à noter que l'ACC compte encore organiser, en 2026, **six** manifestations et l'espoir d'un nouveau Gospel ! Vous pouvez découvrir ci-dessous le programme. Alors, si le cœur vous en dit, vous pouvez venir nous rejoindre sur l'une - ou plusieurs - de celles-ci !

30 ANS = 167.000 € (sans compter le résultat 2025) ! L'année 2026 marquera le TRENTEME ANNIVERSAIRE de l'ACC (Association Caritative Campéienne) ! Et rappelez-vous tout ce qui a été fait par l'ACC depuis 1997, grâce à vous qui venez à nos manifestations, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif !

Merci à l'avance.

L'ACC présente, à toutes et tous, ses Meilleurs Vœux pour l'année 2026. Qu'elle vous soit aussi agréable et clémence que possible.

<u>Manifestations prévues pour 2026 :</u>	
Dim 15 février : Repas/Thé dansant St-Valentin	Sam 3 oct. : Puces des Couturières + Dim 4 oct. : Repas/Thé dansant
Dim 26 avril : Repas/Thé dansant	Sam 10 oct. : Concert de Gospel (<i>date à confirmer!</i>)
	Sam 21 nov. + Dim 22 nov. : Marché de Noël (Avent)



(ACC - Puces des Couturières)



(ACC – Marché de l'Avent (Noël))



(ACC – Marché de l'Avent (Noël))

Vie quotidienne - Vie pratique

⌚ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour début 2026 :

10 janvier : Vœux du Maire
24-25 janvier 2026 : Salons du Pin's&Multicollections du CAL
15 février : Repas dansant de l'ACC
15 et 22 mars : Élections municipales
21 mars : Stage Danse de salon du CAL
22 mars : Concert de musique du CAL
26 avril : Repas/thé dansant de l'ACC
8 mai : Commémoration Armistice 1945
30 mai : Vide-greniers du CAL
6-7 juin : Festival Pop Fest Champeaux

Il est rappelé que les associations – campépiennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est également disponible sur <https://champeaux77.fr/vie-pratique/le-journal/>.



CAL : Exposition «Pin's & Multicollections»
Champeaux Animations Loisirs organise les **2 jours du Pin's/Fèves & Multicollections**, à la Campépienne, le week-end des **samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026** :

- samedi : **salon du Pin's & Fèves**,

seule exposition d'Ile-de-France et l'un des 3 salons nationaux

- dimanche : **salon Multicollections**.

Entrée libre de 9 h à 17 h (affiche dans ce numéro).

Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions 'exposant' :

M. Dominique FOURNIER : 06 81 80 44 01
cal.77@wanadoo.fr et <https://cal77720.fr/>

En espérant vous rencontrer dans les allées de ce salon.
Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.



Repas-Thé dansant St-Valentin de l'ACC

L'Association Caritative Campépienne (ACC) ouvrira sa saison 2026 le **dimanche 15 février** par son Repas/Thé dansant de la Saint-Valentin. Au menu, le traditionnel couscous préparé par notre traiteur Ô POËLON (de Mormant). L'après-midi dansant animé par le DUO SAPHIR (composé de LILY et FRANÇOIS) permettra aux convives et nombreux danseurs de se 'trémousser' jusqu'aux alentours de 19 h 30. Au début de ce repas, vous pourrez découvrir le montant que l'ACC va être en mesure de remettre - après ses six manifestations 2025 -, au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif.

Pop Fest Champeaux, les 6 et 7 juin 2026 : un festival pop culture

Champeaux accueillera en juin prochain le **Pop Fest Champeaux**, un événement sur deux jours dédiés à la culture geek, au cosplay, au doublage, aux univers cinématographiques et séries, à la création de contenu, au tattoo et à la scène musicale. Sous-titré « le rendez-vous pop culture de la Brie des Rivières et Châteaux », ce festival rassemble exposants, animations, shows, concours de cosplay, performances artistiques et ateliers pour passionnés, familles et curieux.

La programmation prévoit des interactions avec des invités spécialisés dans le doublage et des créateurs variés, ainsi que des espaces pour les familles. Cet événement s'inscrit dans une dynamique locale de promotion des cultures populaires, avec un accent sur le partage et la découverte. Les dates précises et le détail des animations seront communiqués prochainement.

Les organisateurs invitent le public à suivre les annonces. Instagram @popfestchampeaux

Pour plus d'informations : popfestchampeaux@agencestormy.com ou 06 89 58 99 34



⌚ ANNONCES

Micro-crèche « La petite histoire de Champeaux »

9, rue Ste-Fare à Champeaux

Contact : elodie@les-petites-histoires.fr

Site Internet : <https://www.les-petites-histoires.fr/champeaux/>
Elle accueille tous les enfants de la région.

LES ARTISANS DE CHAMPEAUX

Dépannage informatique

Damien PRAT. Formation / Web / Réseau.
damien.prat@gmail.com / 06 78 74 40 36

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr

26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.

Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00.

L'AS DES JARDINS

- Création et entretien d'espaces verts

Adrien BARDIN : Tél. 07.63.53.70.19

E-mail : lasdesjardins@outlook.com

LES JARDINS DE MARJOLAINE (Entrepreneur de jardin)

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agrémenté Services à la Personne) : 161, rue du Pourtours des Fossés. Tél. : 01 64 38 71 01. Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

MOREAU FALGOUX (Dépannage chauffage-Plombier)

15, rue Guillaume de Champeaux à Champeaux.

Tél. : 01 60 66 95 37.

NOLA & Co – Salon de toilettage

Venez découvrir un lieu pour les soins de nos amis à quatre pattes : 9 rue de Varvanne à Champeaux.

Sur rendez-vous au 06 63 33 80 29 et eblet22.eb@gmail.com.

PAP RENOV' COUVERTURE (toiture)

M. Cédric PAPILLON

17, rue de la Ferronnerie à Champeaux

Tél. : 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

V.A.ÉLECTRIQUE (entreprise individuelle)

Tous travaux d'électricité, neuf – rénovation – dépannage.

Antoine VAYSSIERES : 06 74 47 05 69

3, rue Saint-Léonard à Champeaux.

LILOU ÉNERGIE (Massothérapeute)

Massage Californien/Découverte & Soins énergétiques.

En semaine de 17h30 à 20h00 et le samedi de 10h00 à 18h00.

27 rue du Stade à Champeaux. Tél. : 06 12 82 04 03.

NOUVEAU



Soirée CHAMPOPDEAD de la Campéienne Animations



MESSES OU CÉLÉBRATIONS DU GROUPE PAROISSIAL

Janvier 2026 :

Jeudi 1^{er} : 11 h Messe à Mormant : Solennité de

« Sainte Marie Mère de Dieu » - Journée mondiale de la paix.

Dimanche 4 : 11 h Messe à l'église de Mormant : Solennité de L'« Epiphanie du Seigneur »

Samedi 10 : 18 h 30 Messe à Mormant : Messe des familles et de tous les enfants du caté de notre secteur paroissial.

Dimanche 11 : 09 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux :

Fête du « Baptême du Seigneur » :

11 h Messe à l'église de Mormant : « Baptême du Seigneur ».

Dimanche 18 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Du 18 au 25 : Semaine de prière pour « L'unité des chrétiens »

Dimanche 25 : 11 h Messe à l'église de Mormant :

« Dimanche de la Parole de Dieu »

Février 2026 :

Dimanche 1^{er} : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 07 : 18h30 Messe à Mormant : Messe des familles et de tous les enfants du caté de notre secteur paroissial.

Dimanche 8 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Samedi 14 : 18 h Messe à l'église de Blandy-les-Tours

Dimanche 15 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Mardi 18 : 18 h Messe à l'église de Mormant :

Messe des « Cendres » : entrée en Carême.

Dimanche 22 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Pour notre secteur paroissial

Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de la Collégiale ou sur le mur de la salle paroissiale. Curé de notre Pôle paroissial de Mormant : Père Jean-Jacques MINKANDE. Prêtre responsable de notre secteur paroissial : Père Anicet MBARGA, vous pouvez le contacter au presbytère de Mormant, au 06 12 17 63 92.

Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du groupe paroissial, au 01 64 06 37 44.



AVIS DE RECHERCHE

Afin d'honorer nos Soldats morts pour la France,
l'Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde
(AACPB)
cherche

**2 Jeunes Porte-Drapeaux
pour les cérémonies (2 par an) :
8 mai + 11 novembre**

Cela demande une présence pendant 1 heure environ
Si vous êtes intéressé.e et prêt.e à faire acte civique,
contactez M. Jacqueson J.C.

16, rue de la Ferronnerie
77720 Champeaux
01.72.83.15.00
jean-claude.jacqueson@bbox.fr

INAUGURATION DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Inauguration des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire, ce samedi 11 octobre, en présence de M. le secrétaire général de la préfecture, de la présidente et du vice-président des maires ruraux de seine et marne. Environ 80 personnes étaient présentes.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Malgré une météo grise et humide, médériciens et campéliens sont venus nombreux à cette journée du 11 Novembre. Sous l'égide de notre Association des Anciens Combattants de la Plaine Briarde, la cérémonie a débuté à CHAMPEAUX devant le monument aux morts. Des élèves de nos écoles ont participé avec une lecture de texte. Un lâcher de ballons a clôturé la cérémonie.

Au cimetière et sous l'impulsion des enseignantes, les élèves ont déposé des objets commémoratifs, confectionnés par eux, sur le carré militaire puis ils ont déposé une fleur sur les tombes des soldats morts pour la FRANCE.

Ensuite, direction le monument aux morts de SAINT-MÉRY puis le cimetière. Le verre de l'amitié s'est déroulé à la mairie de SAINT-MÉRY.

Le traditionnel repas organisé par l'association des anciens combattants s'est tenu à l'excellente table « LA PALMERAIE DU SUD », à Champeaux. La traditionnelle tombola a clôturé cette belle journée.



V	S	V	M	U	M	A	T	T	H	I	E	U	D	V
M	I	S	R	G	D	T	U	L	J	B	B	M	R	A
D	Y	A	P	A	I	N	E	T	A	I	T	A	V	U
F	O	R	N	O	I	O	N	M	R	S	I	Y	L	T
P	H	E	R	A	F	C	F	S	Q	M	I	Z	D	R
U	G	C	B	H	C	E	A	E	E	N	A	O	O	E
O	A	E	Y	G	E	S	N	N	H	I	E	R	S	
C	A	M	E	E	L	H	T	E	B	C	T	O	O	R
U	E	R	A	Z	A	L	S	D	T	A	E	R	L	I
S	T	I	T	E	P	P	F	P	B	H	O	N	F	O
R	K	W	K	A	V	U	H	L	V	F	S	O	S	S
G	A	I	H	Y	A	C	E	W	I	E	B	P	H	X
D	O	R	M	I	R	U	C	C	G	G	N	C	W	D
Q	X	V	B	U	S	L	A	A	X	V	P	D	H	Z
J	U	T	E	L	L	E	M	E	N	T	F	Q	M	V



Orientation des mots

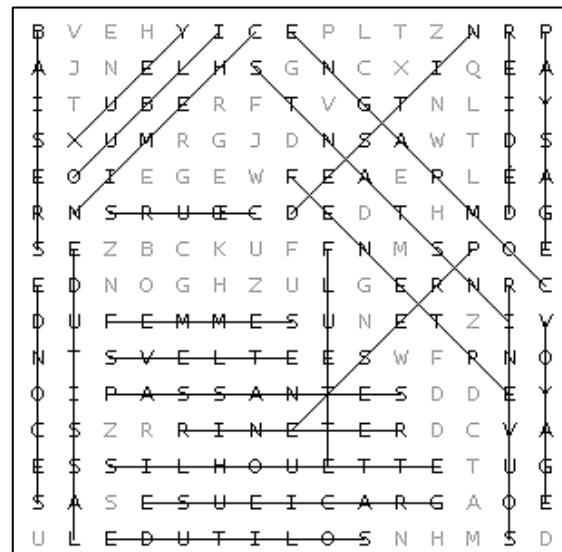
Dites, dites, si c'était vrai
S'il était né vraiment à Bethléem dans une étable
Dites, si c'était vrai
Si les rois Mages étaient vraiment venus de loin, de fort loin
Pour lui porter l'or, la myrrhe, l'encens
Dites, si c'était vrai
Si c'était vrai, tout ce qu'ils ont écrit

Luc, Matthieu et les deux autres
Dites, si c'était vrai
Si c'était vrai, le coup des noces de Cana
Et le coup de Lazare
Dites, si c'était vrai
Si c'était vrai ce qu'ils racontent
Les petits enfants, le soir avant d'aller dormir
Vous savez bien, quand ils disent
Notre Père

Quand ils disent
Notre Mère
Si c'était vrai tout cela
Je dirais oui, oh, sûrement, je dirais oui
Parce que
Parce que c'est tellement beau tout cela
Quand on croit que c'est vrai

BAISERS	FLUETTE	I
CHEMIN	GRACIEUSE	REtenir
CŒURS	INSTANTS	SECONDE
COMPAGNE	LASSITUDE	SILHOUETTE
DÉDIER	OUBLI	SOLITUDE
DESTIN	PASSANTES	SOUVENIR
FEMMES	PAYSAGE	SVELTE
FENETRE	PRESTE	VOYAGE

Résultat de la grille
du numéro précédent



« LES PASSANTES »

Antoine POL

Je veux dédier ce poème
A toutes les femmes qu'on aime
Pendant quelques instants secrets,
A celles qu'on connaît à peine,
Qu'un destin différent entraîne
Et qu'on ne retrouve jamais.

A celle qu'on voit apparaître
Une seconde, à sa fenêtre
Et qui, presto, s'évanouit,
Mais dont la svelte silhouette
Est si gracieuse et fluette
Qu'on en demeure épanoui.

A la compagne de voyage
Dont les yeux, charmant paysage

Font paraître court le chemin
Qu'on est le seul à comprendre
Et qu'on laisse pourtant descendre
Sans avoir effleuré sa main

A celles qui sont déjà prises
Et qui vivent des heures grises
Près d'un être trop différent,
Vous ont, inutile folie
Laissé voir la mélancolie
D'un avenir désespérant.

Chères images aperçues
Espérances d'un jour déçues
Vous serez dans l'oubli demain ;
Pour peu que le bonheur survienne,

Il est rare qu'on se souvienne
Des épisodes du chemin
Mais si l'on a manqué sa vie
On songe avec un peu d'envie
A tous ces bonheurs entrevus,
Aux baisers qu'on n'osa pas prendre,
Aux coeurs qui doivent vous attendre,
Aux yeux qu'on n'a jamais revus.

Alors, aux soirs de lassitude,
Tout en peulant sa solitude
Des fantômes du souvenir,
On pleure les lèvres absentes
De toutes ces belles passantes
Que l'on n'a pas su retenir.

AUTRES	ENFANTS	NOCES
BEAU	ETABLE	OR
BETHLEEM	LAZARE	PETITS
CANA	LOIN	ROIS
COUP	LUC	SOIR
CROIT	MAGES	TELLEMENT
DORMIR	MATTHIEU	VRAI
ENCENS	MYRRHE	VRAIMENT

« DITES, SI C'ETAIT VRAI »

Jacques BREL

MOTS MELES

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS

ANNÉE 2026

CHAMPEAUX

à LA CAMPÉLIENNE

12 rue Sarrazin Desmaraise de 9h00 à 17h00

Samedi 24 janvier
Salon PIN'S & FEVES

Dimanche 25 janvier

MULTI-COLLECTIONS

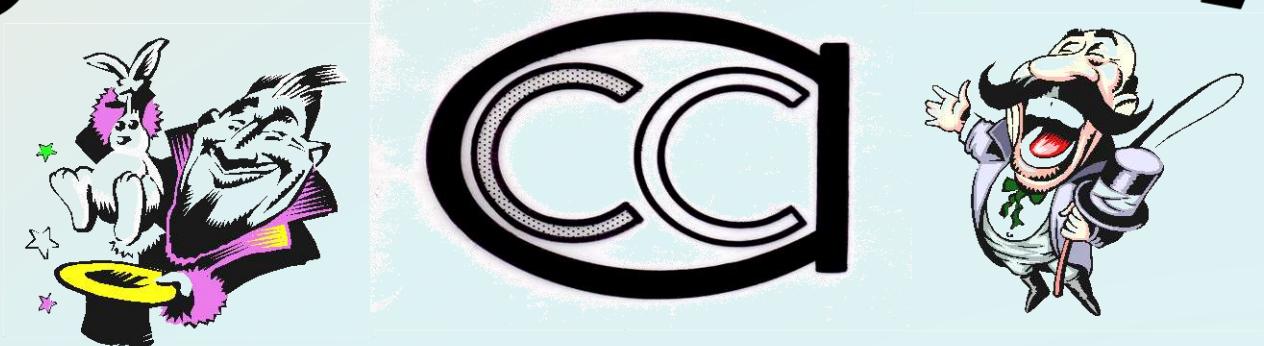


Buvette et restauration sur place
(entrée libre)



Renseignements et inscriptions : Dominique FOURNIER
Tél. : 06.81.80.44.01 – Mail : cal.77@wanadoo.fr

CHAMPEAUX



DIMANCHE 15 FEVRIER

A partir de 12.30 à la Campéienne

REPAS DANSANT

A partir de 15.00 à la Campéienne

THE DANSANT

**Animé par le Duo François et Lily
au profit des enfants traités contre le cancer**

Réserv. obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.



PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.



NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le premier lundi (courant matinée) de chaque bimestre : février, avril, juin, août, octobre et décembre. Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.
Prochain passage : le lundi 9 février 2026

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la S.A. SACPA de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).



RAMASSAGE DES DÉCHETS

SMETOM GEEODE : 01 64 00 26 45 ou contact@smetom-geeode.fr

Ordures ménagères : tous les jeudis et Emballages : tous les vendredis.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché)
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ». (voir horaires en dernière page ou sur le site <https://www.smetom-geeode.fr/>)



Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

- du lundi 22 décembre 2025 au samedi 3 janvier 2026 inclus.
Réouverture le lundi 5 janvier dès 13 h.
- du lundi 2 mars au samedi 7 mars 2026 inclus.
Réouverture le lundi 9 mars dès 13 h.



ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30.
Maison des Solidarités
16, place Edmond Rothschild
à Tournan-en-Brie.

Possibilité de prise de rendez-vous en ligne
<https://www.seine-et-marne.fr/fr/teleservices>



PANNEAUPOCKET

Informé et alerte les habitants

L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

Nous y publions toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations. Les informations et événements sont notifiés en temps réel.

Plus d'informations sur le site
<https://www.panneauocket.com>

Les articles concernant Champeaux sont également consultables sur Internet à partir du site de la mairie (voir ci-dessous)

LIENS UTILES

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)
Courriel : secretariat@champeaux77.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux77>

INFORMATIONS LOCALES

PRÉSENCE DU MAIRE

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la Mairie sur RV.

MARIE

16 rue du Cloître 01 60 66 91 88

Lundi et jeudi de 13 h à 17 h 30, mardi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, samedi de 8 h 30 à 12 h. Fermée le mercredi
Site internet : <https://champeaux77.fr/>

SIVOM Plaine de Brie

École élémentaire
18 rue du Cloître. Joignable par courriel (secretariat@sirpacsm.fr) ou par téléphone au 01 60 66 96 47, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00.
Site Internet : <https://www.sirpacsm.fr>

CCAS

s'adresser à la Mairie ou ccas@champeaux77.fr

Permanence administrative le mardi de 11h à 12h sur RV

AGENCE POSTALE

2 rue Guillaume de Champeaux

3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Samedi : 8 h à 13 h. Fermée le mercredi

Relève du courrier : lundi au samedi à 11 h 30

Fermeture exceptionnelle jusqu'au 12/01/2026

Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : jeudi.

Emballages : vendredi.

Horaires des déchetteries (horaire toute l'année)

MORMANT et VERNEUIL-L'ÉTANG (*)		
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	

* Exceptions jours fériés

SANTÉ

MÉDECIN

Docteur MONCHI

9 place du Marché, 01 60 66 96 96

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme SYLVAIN FIERIN

1 rue de la Ferronnerie, 01 60 66 97 79

INFIRMIÈRES

Mmes CARDENNE et VOISIN

14 rue Eugène Chassaing, 01 60 66 99 15

URGENCES

- Les SERVICES d'URGENCE : 0 800 112 112
- S.A.M.U. : composez le 15 ou 01 64 10 67 50
- POMPIERS : 18 - POLICE : 17
- GENDARMERIE : 01 64 51 39 20
- Appel d'urgence réservé aux malentendants : 114
- MU 77 : 0825 826 505 (Médecins) ou 0825 747 737
- CENTRE ANTI-POISONS : 01 40 05 48 48
- DROGUES-INFO-SERVICE.FR 7j/7 de 8 h à 2 h (appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- S.O.S. VÉTÉRINAires : 0836 68 99 33 ou 3115
- GAZ (sécurité dépannage) : 0800 47 33 33
- ÉLECTRICITÉ (dépannage) : 09 72 67 50 77
- VEOLIA EAU (urgences techniques) : 09 69 368 624
- VIOLENCES FEMMES INFOS : composez le 3919
- ENFANT EN DANGER (SNATED) : composez le 119
- Maltraitance des personnes âgées ou handicapées : 3977

COMMERCES

LE TRIANGLE VERT – Bar-Tabac-PMU

Place du Marché, tél. 09 61 26 39 96

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30 et dimanche de 9 h à 13 h 30. Fermé le jeudi.

BOULANGERIE

15 place du Marché, tél. 01.60.66.91.55.

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30, et le dimanche de 7 h à 13 h.

Fermée le mardi.

PHARMACIE DE CHAMPEAUX

8 rue de la Ferronnerie : Tél. 01 60 69 97 60 - Fax 01 60 69 95 03

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h, samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.

RABET MARKET – Alimentation

8 place du Marché, tél. 01 60 66 94 46, lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h, dimanche de 9 h à 13 h

LA PALMERAIE DU SUD – Restaurant

7 ter rue de la Libération, tél. 01 60 68 65 89.

Mardi au samedi : midi et soir et dimanche midi.

LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER

3 rue de Malvoisine - Tél. : 06 46 30 31 66

Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30, vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.

LA BOUCHERIE BREBION

Tous les samedis, de 8 h à 13 h, place du Marché.

<https://boucheriebrebion.fr>, Tél. : 06 88 03 71 80 / 06 08 93 31 04

L'ATELIER DE CORALIE – Salon de coiffure

3 rue de la Ferronnerie, tél. 01 60 66 42 10

Lundi, samedi : 9h à 17h, mardi, jeudi : 9h à 12h et 14h à 18h, vendredi : 9h à 18h. Fermé mercredi et dimanche.

VÉRONIQUE COIFFEUSE (à domicile)

Tél. : 01 64 25 18 34

LE RITUEL – Institut de Beauté

3 rue de la Ferronnerie, tél. : 07 50 12 09 29

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 19 h.